



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le mercredi 22 février 2012

Mots-clés : FRANCE TELECOM / ACTIONNARIAT SALARIE / EPARGNE SALARIALE

L'AFTAS (Association France Télécom des Actionnaires Salariés) apporte son soutien aux décisions annoncées par Stéphane Richard à l'occasion de la publication des résultats 2011 du Groupe France Télécom-Orange

L'AFTAS est consciente des difficultés qui pèsent sur le Groupe. Dans ce contexte, l'arbitrage annoncé par la Direction du Groupe sur la répartition de la valeur ajoutée entre préservation de l'emploi, investissement et rémunération des actionnaires semble équilibré et porteur d'avenir. L'engagement sur le montant du dividende de l'exercice 2011 est respecté. Il paraît inévitable par ailleurs, compte-tenu des contraintes exogènes de plus en plus lourdes qui pèsent sur France Télécom-Orange que les actionnaires prennent également leur part de l'effort commun et acceptent une perspective de baisse du dividende pour les prochains exercices.

Pour L'AFTAS, ne pas se laisser bloquer sur une promesse faite lors de la présentation du plan Conquêtes 2015 est certainement sage. Cinq ans dans le secteur des télécoms, se mesurent en années lumières, tant les changements technologiques, les évolutions réglementaires rendent l'environnement de ce secteur, plus qu'incertain.

« Ce qui est dommageable, c'est le comportement des Pouvoirs Publics qui, année après année, fait peser des contraintes fiscales et réglementaires de plus en plus lourdes sur le Groupe et l'empêchent de jouer à armes égales. C'est incompréhensible, contre-productif et va à l'inverse du comportement des autres pays européens qui eux, soutiennent leur champion dans la compétition internationale », explique Thierry FEURGARD, le président de l'AFTAS.

L'AFTAS, se montre particulièrement attentive sur le partage de la valeur ajoutée entre masse salariale, investissements, remboursement de la dette et dividende afin de défendre l'emploi mais aussi la rémunération des actionnaires salariés. Le montant total du dividende versé aux actionnaires salariés représente près de 180 millions d'euros ce qui n'est pas neutre dans leur revenu annuel.

Contacts

Relations presse

■ Agence C3M

■ Tél. : 01 47 34 01 15

Cathy Lacides,

cathy@agence-C3M.com



A propos de l'AFTAS

Association loi 1901, l'AFTAS représente les actionnaires salariés et anciens salariés de France Télécom-Orange et défend leurs intérêts dans le domaine de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié. Elle est indépendante de toute organisation politique ou syndicale.

L'AFTAS informe de manière objective les 200000 actionnaires salariés du groupe France Télécom-Orange.

Près de 5% du capital de France Télécom-Orange sont détenus par ces salariés, les plaçant au 2ème rang derrière l'Etat actionnaire (27%).

L'AFTAS est membre de la FAS (fédération des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés)

L'administrateur représentant les actionnaires salariés au Conseil d'Administration du Groupe France Télécom – Orange est vice-président de l'AFTAS

Pour en savoir plus : www.AFTAS-ft.com/